

2 QUALITE DE LA RESSOURCE

Scénario 2B : Substitution des ressources chlอร์ดéconées

Aujourd'hui en Martinique...

L'usine de Vivé produit 13% de l'eau potable desservie par les services d'eau. C'est la seule source d'eau brute destinée à l'eau potable qui présente des traces de chlอร์ดécone. Bien qu'inférieure à la norme, cette présence résiduelle est source d'inquiétude et pose la question de l'opportunité de substituer la Capot par une ressource alternative non chlอร์ดéconée.

Usiné de Vivé

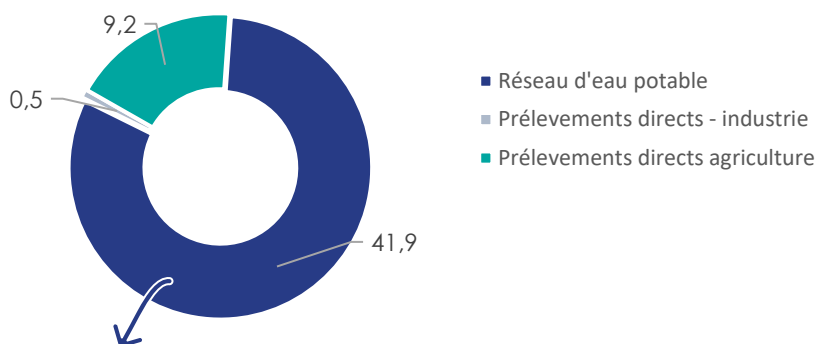


- Quelles ressources de substitution serait-il nécessaire de mobiliser ?
- Quels impacts techniques, financiers et économiques l'arrêt de la Capot induiraient-ils ?
- Cette situation serait-elle financièrement soutenable pour les services d'eau ?

CONTEXTE

En 2025, les besoins de prélèvement en eau, tout usages confondus, sont estimés à hauteur de 51,6 Mm³. **81%** sont destinés au réseau d'eau potable.

Volumes prélevés en 2025 à l'échelle de l'île (Mm³)



L'usine de production d'eau potable Vivé, au Lorrain, est alimentée par la rivière Capot et produit en moyenne annuelle 13% des volumes d'eau alimentant le réseau d'eau potable.

17 % des volumes prélevés moyens pour l'eau potable sont prélevés directement sur la Capot. Traités par l'usine de Vivé, ils alimentent 49 000 habitants en eau potable.

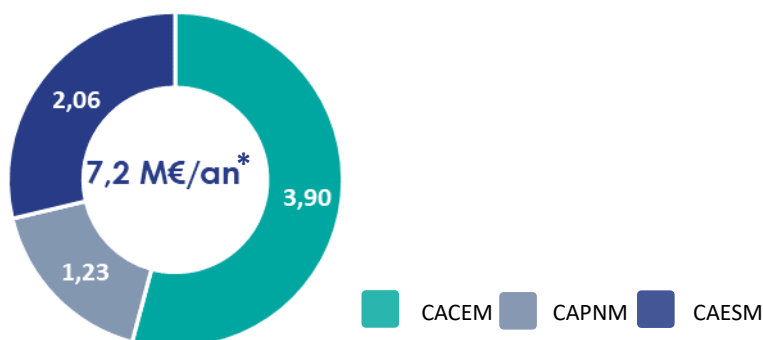
ACTION PUBLIQUE : investir pour substituer l'eau de Vivé

La substitution de l'usine de Vivé par une autre ressource non chlอร์ดéconée à un coût :

Montant des dépenses (fonctionnement et investissement) par EPCI (M€/an) jusqu'en 2025

Les investissements prévoient la diversification des ressources et la création d'une usine de production d'une capacité de 30 000 m³/jour, semblable à l'usine de Vivé.

Les dépenses de fonctionnement représentent la moitié des dépenses.



* Montant des investissements hors subventions

RESULTATS : quels impacts environnementaux et financiers induit par l'arrêt de l'usine de Vivé ?

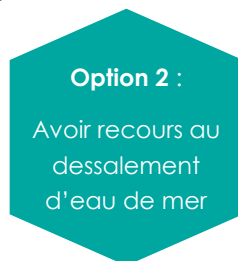
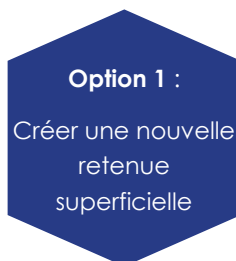
1- Impacts environnementaux :



Quel impact sur l'environnement ?

L'arrêt de l'usine de Vivé implique de mobiliser de nouvelles ressources en eau d'une capacité suffisante pour compenser les volumes fournis par l'unité de production.

Plusieurs leviers sont mobilisables, et les effets sur l'environnement sont contrastés.



Conséquences environnementales :

- **Rupture de la continuité écologique** (obstacles pour les poissons migrateurs)
- **Modification de l'hydromorphologie** du cours d'eau et de **l'équilibre écologique** des milieux aquatiques
- **Réduction de la vitesse d'écoulement de l'eau**, entraînant :
 - o Le dépôt des sédiments,
 - o Le réchauffement de l'eau,
 - o La baisse de la quantité d'oxygène dissous dans l'eau.

Conséquences environnementales :

- **Gestion des eaux saumâtres** qui pose question puisque le rejet des saumures directement dans l'eau de mer déséquilibre la composition physico-chimique de l'eau, menaçant la biodiversité marine (augmentation de la salinité de l'eau, réchauffement de l'eau, rejets de produits chimiques, etc.)
- **Un processus énergivore**, très consommateur d'énergie.

2- Impacts financiers :

Valeur résiduelle de la Capot : L'unité de production d'eau potable de la Capot est caractérisée par un taux d'usure estimé à 40%. Cela signifie que le capital initial engagé ne s'est déprécié qu'en partie depuis la création de l'usine, la valeur résiduelle étant toujours largement positive. Cette valeur résiduelle correspond à la valeur de l'unité de production une fois son utilisation interrompue.

La **valeur résiduelle de la Capot**, estimée à **10 M d'€** si l'usine s'arrêtait aujourd'hui, pèserait sur les finances du service d'exploitation. Rapportée aux volumes produits, la valeur résiduelle annuelle représente **0,14€/m³** produit (l'amortissement s'étale sur la durée de vie restante de l'ouvrage).

Augmentation des dépenses : La mise en œuvre des investissements pèse sur les services d'eau :

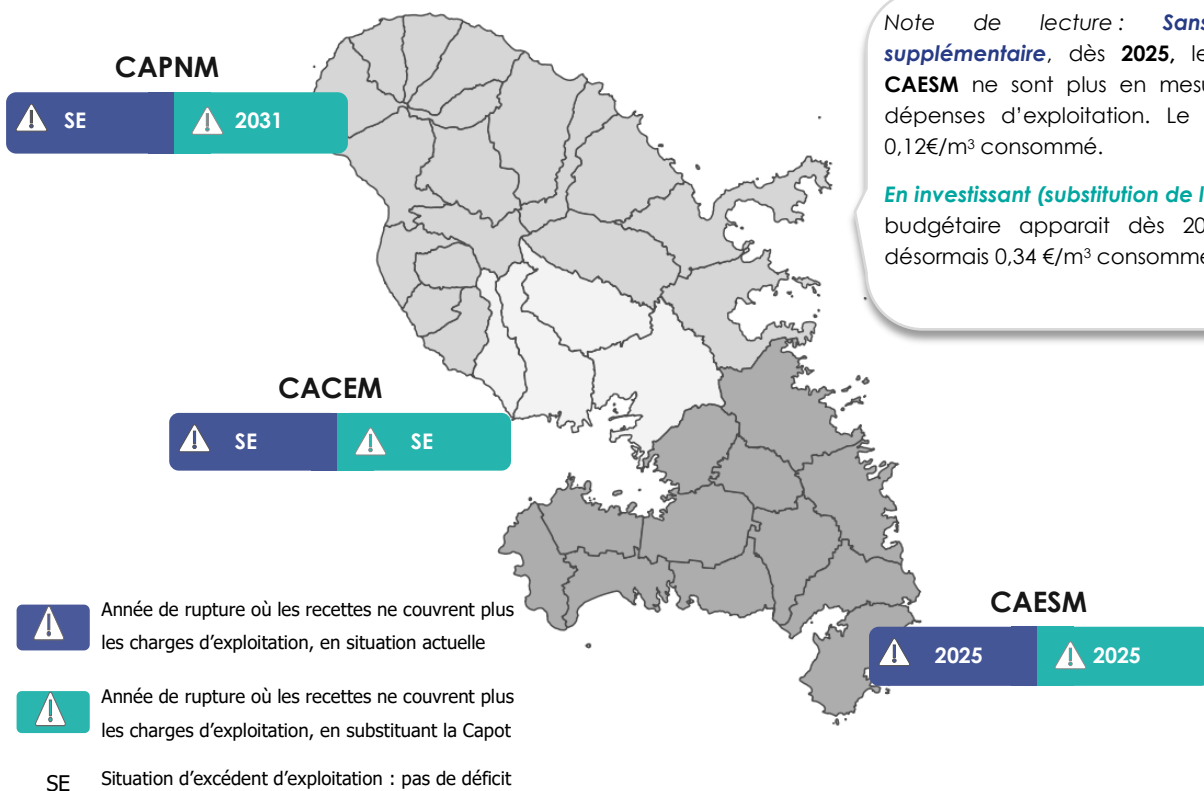
En considérant un taux de subvention de 80%, le financement du reste à charge supporté par les collectivités varie entre 0,020 et 0,24 €/m³ consommé :

	Surcoût à la charge des services (en €/m ³ consommé)	
	Situation actuelle	Substitution de la Capot
CAESM	-	0,22 €
CACEM	-	0,24 €
CAPNM	-	0,20 €

La substitution de la Capot par une ressource alternative implique un autofinancement de 0,22 €/m³ consommé

Equilibre financier des services : année de rupture de l'équilibre d'exploitation et ampleur du déficit d'exploitation (hors dépenses d'investissement)

A l'horizon 2055, comment les services équilibrent leurs budgets, avec une population décroissante et si les DMB sont respectés ? On s'intéresse ici au petit équilibre financier de l'eau, autrement dit à la capacité des services à couvrir leurs charges d'exploitations par les recettes d'exploitations.



Déficit de recouvrement des charges d'exploitation en 2055 (en €/m³ consommé)

	Situation actuelle	Substitution de la Capot
CAPNM	SE	-0,13 €/m ³
CACEM	SE	SE
CAESM	-0,12 €/m ³	-0,34 €/m ³

Interprétation

La substitution de la Capot par une ressource alternative équivalente se traduit par une hausse des dépenses qui vont accroître le déficit d'exploitation, estimé à 0,34 €/m³ consommé pour CAESM et -0,13€/m³ consommés pour CAPNM à horizon 2055.